**Une question de solidarité pour un service essentiel : le courrier à domicile**

**Suite à la décision de Poste Canada de** cesser la livraison du courrier à domicile, plusieurs organisations ont dénoncé les impacts pour une partie de la population. Des municipalités et des organismes ont pris position et demandent à la Société d’État de revoir sa décision. C’est entre autre le cas de la ville de Longueuil qui juge que les coupures auront des impacts notamment chez les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Certains citoyens pourraient ne plus accéder à leur courrier de façon autonome si des mesures ne sont pas prises pour trouver des alternatives à la distribution. Songeons aux conditions hivernales et au défi de trouver des sites accessibles, des aménagements qui répondent à l’ensemble ou encore à la distance à parcourir. Autant d’obstacles auxquels risque d’être confrontés plusieurs citoyens.

Pour les municipalités urbaines, trouver des lieux d’implantation pour les boîtes postales communautaires peut représenter un défi. Les villes déploient déjà bien des énergies à développer des politiques favorisant l’accessibilité notamment pour les personnes handicapées et les aînés. L’arrêt de la livraison postale à domicile devient donc un obstacle majeur à traiter.

Une consultation permettrait d’élaborer des solutions de rechanges et de mieux répondre aux besoins particuliers. Plusieurs mesures alternatives sont possibles mais elles ne peuvent se réaliser sans la collaboration des différentes instances. Le GAPHRSM sollicite les villes de la Rive Sud à intervenir et à demander un moratoire à Poste Canada.

Mélanie Boucher,

Du Groupement des Associations de Personnes Handicapées de la Rive Sud de Montréal (GAPHRSM)